



A.C.T.
de Tarn
& Garonne

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU TARN ET GARONNE

Adresse Postale : 431 chemin des Bergayres - 82800 Bioule



45^e et 46^e EXPOSITIONS CANINES NATIONALES 2 CACS le même week-end

Avec attribution du CACS de la S.C.C.

MONCLAR DE QUERCY SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 avril 2026

Esplanade du Lac - 82230 MONCLAR DE QUERCY

Concours Jeune Présentateur
non officiel

Exposition sans cage
Quelques cages gratuites à disposition

Sortie des chiens
autorisée après les jugements pour les chiens non classés

*Les emplacements et le matériel étant limités,
l'association se réserve le droit de clore les inscriptions
aussitôt le nombre maximum atteint*

Votre carte d'exposant vous sera envoyée par mail
environ une semaine avant l'exposition.

Restauration sur place

Engagements en ligne :
<https://cedia.fr>
paiement sécurisé

2 dates de clôture : *le 29 mars et le 10 avril*
tarif majoré entre ces 2 dates

Renseignements :
07 71 23 76 88

En partenariat avec



CLÔTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS par courrier le 10 avril 2026

Justificatifs pour les classes Travail et Champion

En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.

CLASSE TRAVAIL : les récompenses doivent avoir été obtenues avant le 10 avril 2026

MERCI DE FOURNIR LA COPIE DE L'ATTESTATION SCC AUTORISANT L'INSCRIPTION EN CLASSE TRAVAIL.

CLASSE CHAMPION : Les titres doivent avoir été homologués avant le 10 avril 2026. Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

Photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

Groupe 01	25/04/2026
<i>Races non citées</i>	MORBELLI J.Jacques / VIZZARI Dominique
Berger australien, Berger blanc suisse, Berger de Beauce, Bergers allemands, Bergers de Brie, Berger de Croatie, Bergers des Pyrénées, Bergers hollandais, Chien de berger de Majorque, Chien de MORBELLI Jean-Jacques berger catalan, Chiens de berger belge	
Berger des Shetland, Komondor, Kuvasz, Berger polonais de Podhale - Tatras, Berger portugais, Bouvier d'Australie, Bouvier des flandres, Kelpie australien, Welsh Corgis	VIZZARI Dominique
Groupe 02	25/04/2026
<i>Races non citées</i>	PRESSIAT Violaine
Groupe 03	25/04/2026
<i>Races non citées</i>	BARENNE Roger
Groupe 04	25/04/2026
<i>Races non citées</i>	BARENNE Roger
Groupe 05	25/04/2026
<i>Races non citées</i>	ROUND Katharina
Groupe 06	25/04/2026
<i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul
Groupe 07	25/04/2026
Epagneul français spé Inv, <i>Races non citées</i>	GARCIA Bernard
Groupe 08	25/04/2026
<i>Races non citées</i>	MONSCAVOIR Jacques
Groupe 09	25/04/2026
<i>Races non citées</i>	VEYRIER Annie
Groupe 10	25/04/2026
Petit lévrier italien Inv	GARCIA Bernard
<i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

Groupe 01	26/04/2026
Colleys spé	KERIHUEL Jean-Paul MORBELLI J.Jacques / VIZZARI Dominique
<i>Races non citées</i>	
Berger des Shetland, Komondor, Kuvasz, Berger polonais de Podhale - Tatras, Berger portugais, Bouvier d'Australie, Bouvier des flandres, Kelpie australien, Welsh Corgis	MORBELLI Jean-Jacques
Berger australien, Berger blanc suisse, Berger de Beauce, Bergers allemands, Bergers de Brie, Berger de Croatie, Bergers des Pyrénées, Berger hollandais à poil court Inv , Berger hollandais à poil long Inv , Berger hollandais à poil dur Inv , Chien de berger catalan, Chiens de berger belge	VIZZARI Dominique
Groupe 02	26/04/2026
Terrier noir russe	CAZENAVE Sylvie
Boxer spé	FOURNIER Max
Léonberg spé	PRESSIAT Violaine VIZZARI Dominique
<i>Races non citées</i>	
Groupe 03	26/04/2026
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Russell Terriers, Silky Terrier, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	CAZENAVE Sylvie
<i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul
Groupe 04	26/04/2026
<i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul
Groupe 05	26/04/2026
Akita, Akita américain, Bangkaew de Thaïlande, Basenji, Chien thaïlandais à crête dorsale, Chiens nordiques, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow Chow, Eurasier, Malamute de l'Alaska, Samoyède, Hokkaido, Kai, Spitz japonais, Shiba inu, Shikoku	ABADIE Blandine
<i>Races non citées</i>	KERIHUEL Jean-Paul
Groupe 06	26/04/2026
<i>Races non citées</i>	BARENNE Roger
Rhodesian Ridgeback	CAZENAVE Sylvie
Beagle spé, Beagle Harrier spé, Harrier spé	SECHET Jean-Jacques
Groupe 07	26/04/2026
Setter anglais spé	ETCHEVERRY Stéphane
Braques français spé, Races non citées	WITZMANN Camille
Groupe 08	26/04/2026
Irish water spaniel Inv, Races non citées	MUSEREAU Yannick
Groupe 09	26/04/2026
Bouledogues français spé	KERIHUEL Jean-Paul
<i>Races non citées</i>	PRESSIAT Violaine
Groupe 10	26/04/2026
<i>Races non citées</i>	MAGRE Christian

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE TARN ET GARONNE

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)

MONCLAR DE QUERCY (82230) - 25 et 26 avril 2026

Demande d'engagement à renvoyer à CEDIA - Exposition de Monclar de Quercy - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Remplissez soigneusement et complètement cette demande d'engagement et renvoyez la feuille
à l'adresse indiquée ci-dessus. Photocopies acceptées - 1 chien par feuille



ROYAL CANIN®

2 CLÔTURES DES ENGAGEMENTS : 29 mars et 10 avril 2026 (tarif majoré)

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue



ROYAL CANIN®

CACS samedi 25/04

CACS dimanche 26/04

2 expos

N° de Tatouage : _____

(ou d'identification)

Nom du Chien : _____

N° LOF : _____

Race : _____

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkhounds, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	Poids : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental
---	---	--	--	--

Né le : _____ / _____ / _____

Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ adresse mail valide : _____

Indispensable pour recevoir votre carte d'exposant.

Classe d'engagement :	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Vétérant <input type="checkbox"/>	Confirmation <input type="checkbox"/>
1^{er} : tarif jusqu'au 29/03 inclus 2^{eme} : tarif du 30/03 au 10/04 Jeune • Intermédiaire • Ouverte • Travail • Champion		1 CACS		2 CACS					Montant
1 ^{er} chien (catalogue inclus)	38 €	48 €	68 €	82 €					
2 ^{eme} chien et 3 ^{eme} chien	33 €	43 €	59 €	73 €					
4 ^{eme} chien	20 €	30 €	34 €	50 €					
Pour chacun des chiens suivants	15 €	25 €	25 €	48 €					
Baby, Puppy, Vétérant	20 €	30 €	34 €	50 €					
Ne concourant pas (obligatoirement accompagné d'un chien concourant)	10 €	10 €	20 €	20 €					
Meute (au moins 6 chiens en classe individuelle appartenant au même propriétaire). Chaque chien de la meute doit IMPERATIVEMENT faire l'objet d'une feuille d'engagement.	60 €	90 €	100 €	130 €					
Tarif 6 chiens (au moins 6 chiens en classe individuelle appartenant au même propriétaire). Chaque chien doit IMPERATIVEMENT faire l'objet d'une feuille d'engagement.	145 €	155 €	200 €	280 €					
Chien supplémentaire dans la meute	13 €	23 €	20 €	26 €					
Jeune présentateur Noms, prénoms et âges des jeunes présentateurs :	5 €	5 €	10 €	10 €					
Carte accompagnateur (si + de 3 chiens, 1 carte gratuite)	3 €	3 €	3 €	3 €					
Attention, pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire				Total					

LA CARTE D'EXPOSANT vous sera adressée quelques jours avant l'exposition (pas d'enveloppe timbrée).

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la S.C.C. d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

en cas d'absence seuls seraient remboursés les chiens malades ou blessés après envoi du certificat vétérinaire

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h si mon (mes) chien(s) a (ont) obtenu le CACS, RCACS et/ou est désigné meilleur de race.

Fait à _____

Signature du propriétaire :

le _____

NB : La carte d'exposant n'est valable que pour une seule personne. Au-delà, prendre une carte d'accompagnateur par personne (3 €).

pour les lots d'Affixe, de reproducteur, paire, couple (10€) ; pour le concours vétérant (8€) :
inscription uniquement au secrétariat le jour de l'exposition entre 12h et 15h

Catalogue en ligne gratuit avant le début des jugements

Tout engagement doit être accompagné de son règlement libellé à l'ordre de l'ACT Tarn et Garonne.

CLOTURE DEFINITIVE des engagements par courrier le 10 avril 2026 (Attention aux délais postaux).
Aucun délai supplémentaire accordé, pensez à l'imprimeur !

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

Les expositions se tiendront à Monclar de Quercy, le 25 et 26 avril 2026

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 8h30.

LOGEMENT - Exposition sans cage (cf première page). Il est formellement interdit de placer de la paille dans des cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Sortie des chiens autorisée après les jugements pour les chiens non classés.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestication. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour l'admission dans une classe sont la date anniversaire du chien et le jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant le 9/04/2017, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard le 9/04/2017 (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-J.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

VETERAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réservée aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchens), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS - (Classe pouvant être constituée sur place).

Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum)

de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois

minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition.

Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - le montant des engagements doit

être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Tarn et Garonne par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

En cas d'absence seuls seraient remboursés les chiens malades ou blessés après envoi du certificat vétérinaire.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : Fixée au 10 avril 2026

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois au jour de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2nd des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;

d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé

1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2nd Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{er}s Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

CACS-J et CACS-V : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum "1^{er} EXCELLENT" en classe Jeune et en respectivement en classe Vétérane. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du "1^{er} EXCELLENT".

Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concurrent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleur Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif "Excellent" dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) classe Champion ayant reçu le qualificatif "Excellent" et le (la) Meilleur(e) vétérane ayant reçu le qualificatif "Excellent".

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2nd jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Coupe d'oreilles et coupe de queue : se référer aux règlements de la SCC : www.centre-canne.fr/recherche/document.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

1^{er} Gr. - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

2nd Gr. - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Matin Napolitain, Montagne et Matin des Pyrénées,

Fila Brasileiro, Matin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg,

Dobermann, Rottweiler, Howard, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Maroquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer _____ 15 mois

3rd Gr. - Staffordshire américain _____ 15 mois

4th Gr. - Teckels _____ 15 mois

5th Gr. - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

6th Gr. - Rhodesian Ridgeback, Dalmatien _____ 15 mois

7th Gr. - Retrievers _____ 15 mois

9th Gr. - Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

10th Gr. - Afghan, Saluki, Barzoï, Dehoun, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agár, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

Race non reconnue FCI - Alano Espagnol _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 94 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;

b) ceux qui auront fait une fausse déclaration

c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;

d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porterait atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.

e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;

f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Règlement complet des expositions sur le site SCC :
<https://www.centre-canne.fr/articles/reglement-des-expositions>





SA SANTÉ LE REND MAGNIFIQUE

Chaque race est unique,
ses besoins aussi.

ROYAL CANIN® a spécialement développé la gamme BREED HEALTH NUTRITION pour que vous puissiez lui donner la nutrition sur mesure qui répond aux besoins spécifiques de sa race.



Jack Russell
Terrier
chiot

Jack Russell
Terrier
adulte



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.royalcanin.com
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

BREED HEALTH NUTRITION